

Compte rendu Conseil de quartier Centre du Lundi 13 Mars 2017

- Mme Marie-Laure Burnichon, Présidente du conseil Centre,
- M. Edmond Bourgeon, Adjoint, en charge de la Sécurité, Tranquillité et Santé Publique, et Vice-Président du conseil de quartier Centre,
- les membres du conseil de quartier Centre,
- M. Jean-Luc Condette, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Roanne,
- M. Dominique Mattern, Responsable du Pôle Ingénierie, Ville de Roanne,
- Mme Agnès Desporte, Responsable du service Vie des Quartiers, Ville de Roanne,

ont assisté à cette séance.

M. Bourgeon et Mme Burnichon accueillent l'assemblée, remercient les conseillers et les services pour leur présence.

Un retour sur l'opération « quartier propre »

M. Guillot fait le retour de cette action innovante à Roanne, qui s'est déroulée Samedi 11 mars dernier, dans le quartier Paris. Malgré une large communication : 2000 flyers, des affichettes déposées chez les commerçants, une parution dans le mag de Roanne, un affichage sur les panneaux Led, une présentation du projet en séance plénière du Conseil Paris, ainsi qu'aux collégiens, le public n'était pas aussi nombreux qu'espéré. Pour autant, après un petit déjeuner offert par la Ville de Roanne à tous les participants, en présence de M. le Maire et des élus, une soixantaine de personnes, dont le Conseil Municipal d'Enfants, a ratissé le quartier Paris pour une collecte importante de déchets.

Le retour a été clôturé par un apéritif offert par le Conseil Paris et une tombola très généreuse qui a permis de récompenser tous les participants, avec notamment des places pour la Chorale, des bons Vitrines de Roanne, et divers petits lots.

M. Guillot conclut que la propreté est un sujet qui nous concerne tous, pour autant il apparait difficile de mobiliser la population autour de ce thème.

M. Guillot exprime également ses vifs remerciements au service Vie des quartiers et au service Propreté de la Ville qui ont pleinement contribué à la mise en oeuvre de cette opération.

M. Thiéffine s'interroge quant à lui sur la pertinence de reproduire cette opération dans d'autres quartiers au regard de la faible mobilisation, et se positionnerait davantage en faveur d'actions de prévention et de sensibilisation auprès des collégiens. Le sujet reste ouvert et la transposition de cette opération sera étudiée par chaque conseil de quartier qui le souhaitera.

En réponse à des questions des conseillers, M. Bourgeon rappelle que 5 ASVP, en tenue civile, sont missionnés sur le volet répressif, et qu'à ce jour, on comptabilise, entre le début de l'année et le 6 Mars, 7 actions pour déjections canines, 5 verbalisations, ainsi que 48 patrouilles pédestres en centre-ville, pour cette même période. Il ajoute que leurs missions se conduisent en lien étroit avec le service Environnement de la Ville.

M. Vignon remercie la Ville de Roanne pour la réalisation du canisite rue d'Harcourt.

M. Bresson exprime son étonnement du nombre d'agents municipaux rue des Aqueducs ce lundi matin. *A réception de ce compte rendu, M. Bresson a été informé qu'il ne s'agissait pas de policiers municipaux.*

La voirie

M. Mattern donne des informations et des réponses aux demandes en cours. (document ci-joint).

Mme Burnichon rappelle la demande du conseil de quartier d'une limitation 30 km/h, et non pas une zone 30, jugée moins favorable pour les piétons, sur l'ensemble du centre-ville. M. Thiéffine plaide en faveur d'une réduction du nombre de panneaux, pour une meilleure lisibilité des limitations.

S'agissant des aménagements de carrefour Beaulieu/Brison, il en résulte une fluidification de la circulation et une meilleure sécurisation des piétons. Des compléments d'aménagement ne seront donc pas envisagés.

Les animations

- Projet sur la mémoire de Roanne. Il s'agit, explique Mme Duchemin, de proposer une rétrospective de Roanne sur des diaporamas, de diffuser de la connaissance sur le temps ancien autour de l'hyper centre-ville. Pour ce faire, les conseillers ont fait appel à tous les roannais, par voie de presse, pour obtenir des témoignages, et des adhésions à ce projet. Les retours n'ont pas été nombreux, mais très riches. Mme Burnichon souhaiterait que ces diaporamas soient visibles par le plus grand nombre de roannais, et en ce sens, soient diffusés sur grand écran, lors d'une prochaine séance de « ciné plein air » (à réfléchir pour l'édition 2018), et pourquoi pas au cinéma Renoir. Mme Duchemin sollicite tous les conseillers qui pourraient disposer d'archives photographiques autour de ce thème. Enfin, le groupe de travail rencontrera Mme Suchel-Mercier, Directrice des Affaires Culturelles à la Ville de Roanne, pour échanger sur ce projet.
- Mme Burnichon rappelle le projet en cours du groupe Patrimoine, autour de l'identification d'un certain nombre de bâtiments remarquables de la ville. Les conseillers souhaiteraient s'inspirer de la ville de Feurs avec ses plaques de plexiglas gravé, dont une dizaine serait suffisante, et poursuivent leur réflexion.
- Nouvelle édition du « ciné plein air », Mardi 29 Août, reportable au Mercredi 30 Août, en cas de météo défavorable. Le choix du film n'est pas arrêté, mais quelques premières idées sont lancées : « Le prénom », « Intouchables », « les Choristes », « Astérix »... Les conseillers sont invités à faire des suggestions.
- Autre projet : à l'occasion de la fête de la musique, la projection, sur un site à définir, d'une comédie musicale : « Mama Mia », « les Choristes », « Grease », « les Demoiselles de Rochefort »... la réflexion reste ouverte.

Les questions et remarques diverses

- Le miroir rue Fontenille nécessite un réglage, car les véhicules arrivant de la trémie ne sont pas visibles.
- La pose du stop rue Fontenille « est une excellente idée ».
- Il manque des clous rue Victor Basch, matérialisant au sol les limites des terrasses des restaurants.
- Les arbres supprimés en raison de leur vétusté, Place de l'Hôtel de Ville, côté rue Voltaire, seront-ils remplacés ? La réflexion est en cours.
- Le coffret électrique de la Place des Promenades est peu esthétique. Est-il possible de le remplacer ?
- Des nids de poule au rond-point Dépierre. M. Mattern indique leur rebouchage ce jour.

- Le parking rue des Fossés sera-t-il matérialisé ? La gestion et l'organisation du stationnement sur la ville sont en cours de réflexion.
- Le feu tricolore rue des Aqueducs en direction Gambetta pourrait-il être supprimé pour faciliter le mouvement de tourne à droite, depuis Aqueducs vers Gambetta ? Ce feu équipé d'une flèche de tourne à droite est indispensable pour permettre le passage des piétons.
- Le temps de la phase verte du feu tricolore avenue Gambetta semble très long au regard des phases régulant le Cours de la République : une vérification sera effectuée.
- Rue des Vies Vieilles : des maisons seront-elles démolies ? Il convient de venir consulter le Plan Local d'Urbanisme au service Urbanisme de la Ville ; il saura apporter toutes les réponses aux diverses interrogations à ce sujet.
- Rue Nicolas Cugnot/rue Seguin : la démolition de la vieille maison a été appréciée, le site est devenu très propre.
- La couleur des nouveaux rosiers de la place des Promenades sera-t-elle conforme aux souhaits de Mme Murard ? M. Mattern indique que sa demande avait bien été prise en compte lors de la dernière livraison des arbustes. Les rosiers ont bien été remplacés par d'autres rosiers de couleur rouge.
- Pourquoi la Police Municipale circule-t-elle en voiture plutôt qu'à pied ? M. Bourgeon dément ce constat: 48 patrouilles pédestres ont été réalisées depuis le début de l'année. Par ailleurs, il faut aussi prendre en considération la multitude de missions des agents, notamment dans le cadre de vigipirate.
- De nombreuses déjections canines rue de la Résistance.
- Combien de policiers municipaux ont été recrutés ? La Police Municipale compte 18 agents, soit 2 agents supplémentaires depuis le précédent mandat.
- Absence de nettoyage de la rue Casanova. Le lavage et le balayage de cette voie ont bien été effectués Lundi 13 Mars dernier.
- Pour améliorer la salubrité publique, pourquoi ne pas rendre gratuites les toilettes publiques ?
- Mme Chamussy exprime son étonnement du courrier adressé aux conseillers de quartier, pour un appel à volontariat dans le cadre de la tenue des bureaux de vote, à l'occasion des prochaines élections. *A réception de ce compte rendu, la réponse exacte est la suivante : au niveau national, on constate un manque significatif de citoyens pour tenir les bureaux de vote, qui est souvent lié à l'incapacité de certains candidats et partis politiques à proposer au moins un assesseur par bureau ; cela rend la tâche des Présidents et assesseurs compliquée. Fort de ce constat, M. le Maire de Roanne a donc proposé de faire appel à la population, sur la base du volontariat. Comme l'ensemble des assesseurs, les conseillers de quartier, volontaires, n'auront aucun mandat particulier. Ils ne seront affiliés à aucun candidat, et seront inscrits par la Ville de Roanne, au titre d'une participation citoyenne.*

M. Mattern prend note de toutes les demandes. Une réponse sera apportée par les services de la Ville concernés.

**Le prochain conseil de quartier Centre
aura lieu Lundi 26 Juin 2017 à 18h30 à l'Espace Congrès**